



Proposition de résolution du Congrès 2015 du Mouvement Écologique

Mettre en question le dogme de la croissance dans le cadre d'un large débat public

Le Congrès 2015 du Mouvement Écologique constate que:

- le gouvernement actuel continue à s'accrocher au dogme de la croissance, sous prétexte qu'il n'y aurait pas d'alternative;
- les plans sectoriels de l'aménagement du territoire dégagent l'idée que la croissance est effrénée (e.a. création de plus de 150.000 emplois supplémentaires jusqu'en 2060) et qu'il s'agira prioritairement de mettre l'aménagement au service d'une meilleure organisation de cette croissance;
- un débat fondamental sur la question « Quel avenir pour le Luxembourg? » (« Wéi e Lëtzebuerg fir muer ?») n'est pas engagé;
- l'idée du dit « PIB du bien-être », instrument alternatif (au PIB « classique ») permettant de mesurer la *prospérité*, tarde à être transposée;
- le mitage du territoire avance en attendant, entraînant toutes les conséquences qui y sont liées en termes de perte de la qualité de vie, de problèmes de la mobilité etc.;
- notre modèle social restera tributaire du dogme de la croissance tant que les modalités actuelles du financement ne sont pas remises en question, ce qui fait évidemment *tourner la spirale*;
- la croissance économique – c'est un fait bien établi - n'est pas liée a priori à la croissance de l'équité sociale, respectivement: son produit s'autoconsomme aussitôt dans un autre endroit (cfr dépenses engagées pour la réparation de pollutions provenant de la croissance);
- *d'avantage de richesses et de consommation* ne rime plus avec *d'avantage de bien-être et de satisfaction* - à partir d'un certain revenu;

et invite le gouvernement, les partis politiques, les médias et la société (civile) à:

- reconnaître les limites de nos ressources naturelles aussi dans le cadre de la pratique politique, en évitant de focaliser les orientations politiques sur la seule croissance économique (car: les normes sociétales et économiques peuvent être changées, mais pas les lois de la nature!);

- reconnaître que, dans le cadre d'une distribution équitable des ressources et des « droits de pollution » (p.ex. système d'échange de droits d'émissions), c'est aux pays plus pauvres qu'il faut accorder le droit d'augmenter leurs taux de croissance, au détriment des pays industrialisés;
- engager un débat fondamental relatif à l'avenir du Luxembourg « Wéi e Lëtzebuerg fir muer? », qui aurait déjà dû être lancé en 2001 dans le cadre d'une table ronde sur l'avenir du Luxembourg;
- diminuer la dépendance, voire découpler le financement actuel de notre modèle social de la croissance économique, et réfléchir sur des modèles de financement alternatifs (cfr l'étude publiée dans ce contexte par la Chambre des Salariés);
- analyser les instruments mis en place par le gouvernement afin de découvrir quels sont ceux qui, tout en encourageant la croissance, risquent néanmoins de s'avérer contreproductifs lorsqu'on les examine sous l'oeil du développement durable;
- lancer ouvertement un débat pour connaître les domaines où une croissance ciblée est souhaitée (efficacité énergétique, assainissement de vieux bâtiments, production d'aliments pour le marché régional) et pour connaître ceux où l'Etat ne doit pas jouer un rôle proactif;
- introduire sans tarder le « PIB du bien-être »;
- thématiser ouvertement « l'équité de la répartition des richesses », sans croissance continue.